

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES	1848
Date dépôt / modification	04/10/2021
Date validation	14/12/2021

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN AGROÉCOLOGIE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	3. Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	18. Sciences agronomiques et ingénierie biologique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Ce bachelier de spécialisation peut être proposé en Haute Ecole et/ou en Enseignement Supérieur de Promotion sociale.

Spécificités de l'enseignement en Haute Ecole

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3); elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

Spécificités de l'enseignement supérieur de Promotion sociale

L'enseignement supérieur de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrit dans le cadre de la formation tout au long de la vie et poursuit une finalité professionnalisante de haute qualification, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 5 (BES) ,6 (bachelier) pour le type court et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur.

Grâce à sa structure modulaire (Décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale), élargie depuis à tout l'enseignement supérieur par le Décret organisant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (du 07/11/2013), grâce à son système cohérent d'UE capitalisables et articulées avec le cœur des professions qu'elles visent, et enfin grâce à son organisation en horaire adapté, cette forme d'enseignement constitue une réponse adaptée aux adultes en reprise d'étude. Cette capitalisation se fonde sur un système d'AA permettant une valorisation de l'expérience acquise par des adultes, ce qui leur permet de **combiner le parcours académique avec leur vie professionnelle et privée.**

Les enseignants et les **experts, issus du monde professionnel**, ont pour but d'apprendre aux étudiants à réagir à diverses situations provenant de la pratique professionnelle. La formation est ainsi en phase avec les attentes d'un monde professionnel en constante évolution et qui exige une formation continue pour permettre une mise à jour et une intégration des savoirs et des compétences, mais aussi une progression aisée dans les entreprises. Chaque réussite d'une Unité d'Enseignement donne droit à l'obtention d'une attestation de réussite garantissant les compétences acquises et favorise le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation de l'**Épreuve intégrée** (travail/projet de fin d'études) qui trouve dans les **stages** d'intégration professionnelle, les activités professionnelles de formation et les rencontres en entreprise des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Objectifs

La formation de bachelier de spécialisation en agroécologie vise à ajouter à des profils de bacheliers professionnalisant des compétences (en termes d'écologie) permettant le développement d'une expertise en agroécologie en lien avec leur formation initiale.

L'objectif de la formation est d'offrir une base interdisciplinaire afin d'obtenir des compétences dans quatre disciplines (agronomie, écologie, sociologie et économie).

L'agroécologie vise le développement de systèmes de production alimentaire sûrs, durables et équitables en intégrant des composantes écologiques et sociales aux fondements agricoles. Il s'agit d'un changement dans la manière d'organiser les systèmes agraires et alimentaires afin de répondre aux multiples crises (climatiques, économiques, écologiques, énergétiques, sociales et de santé). Ce modèle nécessite des approches interdisciplinaires pour accompagner cette transition agro écologique.

Enjeux sociétaux

L'un des enjeux est la recherche de solutions pour une production agricole pouvant répondre aux besoins de demain : nourrir une population croissante avec des produits de qualité. En effet, la demande pour une alimentation durable, équitable ou locale est en pleine croissance.

L'enjeu de tendre vers une agriculture respectueuse des êtres humains, de l'environnement et des animaux progresse. Un renforcement des interactions entre systèmes de production et écologie devient nécessaire, tout en maîtrisant les coûts de production.

Champ d'activité

L'étudiant ou le professionnel qui aura suivi le bachelier de spécialisation en agroécologie sera capable au sein d'une ferme ou d'un organisme, de conseiller, d'accompagner ou de mettre en œuvre la transition agroécologique sur base des principes suivants :

- » l'amélioration de la fertilité du sol ;
- » l'agriculture de conservation des sols (ACS) ;
- » la maîtrise de l'impact des systèmes de culture et d'élevage sur l'environnement ;
- » l'autonomie alimentaire ;
- » le respect du bien-être animal ;
- » la sensibilisation à l'augmentation de la diversité des races animales et des variétés à cultiver, et de l'agroforesterie ;
- » le développement de filières courtes durables pour les produits issus de la ferme ;
- » la rentabilité des productions ;
- » l'équilibre entre travail, famille et loisirs.

Débouchés

Les diplômés du bachelier de spécialisation en agroécologie travaillent dans la mise en œuvre de la transition écologique du domaine de l'agriculture.

Ils peuvent exploiter leurs forces dans les secteurs de production, de commercialisation, de conseils et de contrôle :

- » en ferme;
- » en centres d'essais;
- » en organisme ;
- » dans un service public ;
- » en entreprise.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

À l'issue de leur formation, les étudiants seront capables d'analyser des agroécosystèmes complexes et dynamiques de manière qualitative et quantitative. Ils pourront décrire les socio-écosystèmes agricoles par des approches multidisciplinaires, et développer des exploitations sur les principes d'agroécologie.

Les compétences à acquérir portent sur :

- 1. La connaissance des structures et du fonctionnement biologique et écologique des agroécosystèmes intégrant les composantes liées aux sols, aux plantes, aux animaux et aux climats :**
 - » Connaître, comprendre et expliquer les principes spécifiques des interactions entre plantes, animaux et sol
 - » Adapter les techniques et les outils de production aux demandes de l'agroécologie
 - » Favoriser la réintroduction des races rustiques, des anciennes variétés et de l'agroforesterie
 - » Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des hommes et des animaux
 - » Optimiser l'impact des productions agricoles sur l'environnement
 - » Adapter les techniques de culture et d'élevage aux changements climatiques
- 2. La compréhension des enjeux écologiques, sociaux et économiques des agroécosystèmes dans un contexte européen :**
 - » S'informer des dimensions réglementaires, économiques, sociales et environnementales du domaine de l'agroécologie
 - » Maîtriser l'impact des systèmes de cultures et d'élevage sur l'environnement (l'amélioration de la fertilité du sol, l'agriculture de conservation des sols (ACS), l'autonomie alimentaire, le respect de l'animal, la gestion à minima des traitements phytosanitaire...)
 - » S'adapter aux évolutions technologiques, économiques, et sociétales dans le domaine de l'agroécologie
- 3. L'analyse des processus de transition agroécologique, vers des systèmes alimentaires durables :**
 - » Identifier les points forts et les points faibles d'une transition agroécologique
 - » Élaborer un plan stratégique à la fois technique et économique pour la conversion d'une ferme vers l'agroécologie
 - » Assurer la transition agroécologique en améliorant le bien-être des individus et en apportant des innovations pertinentes
 - » Garantir la rentabilité économique pour assurer la pérennité d'une ferme lors de la conversion vers l'agroécologie
- 4. Une approche diversifiée de stratégies et d'expériences par le biais d'études de cas relevant de l'agroécologie :**
 - » Exploiter des données techniques et économiques
 - » Analyser un système de production (ou un projet) conduit en agroécologie dans ses aspects environnementaux, économiques et sociétaux
 - » Gérer une unité de production et valoriser les produits localement, en circuits courts ou en filières spécifiques, afin d'assurer la pérennité et le développement durable d'une ferme en agroécologie